



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME



**Développement de l'architecture du Système de Gestion,
d'Information et de Suivi-Evaluation des interventions REDD+
(Registre National REDD+)**

IC/CIDD-REDD/170/2014

Rapport « Diagnostic »

Octobre 2014



SOMMAIRE

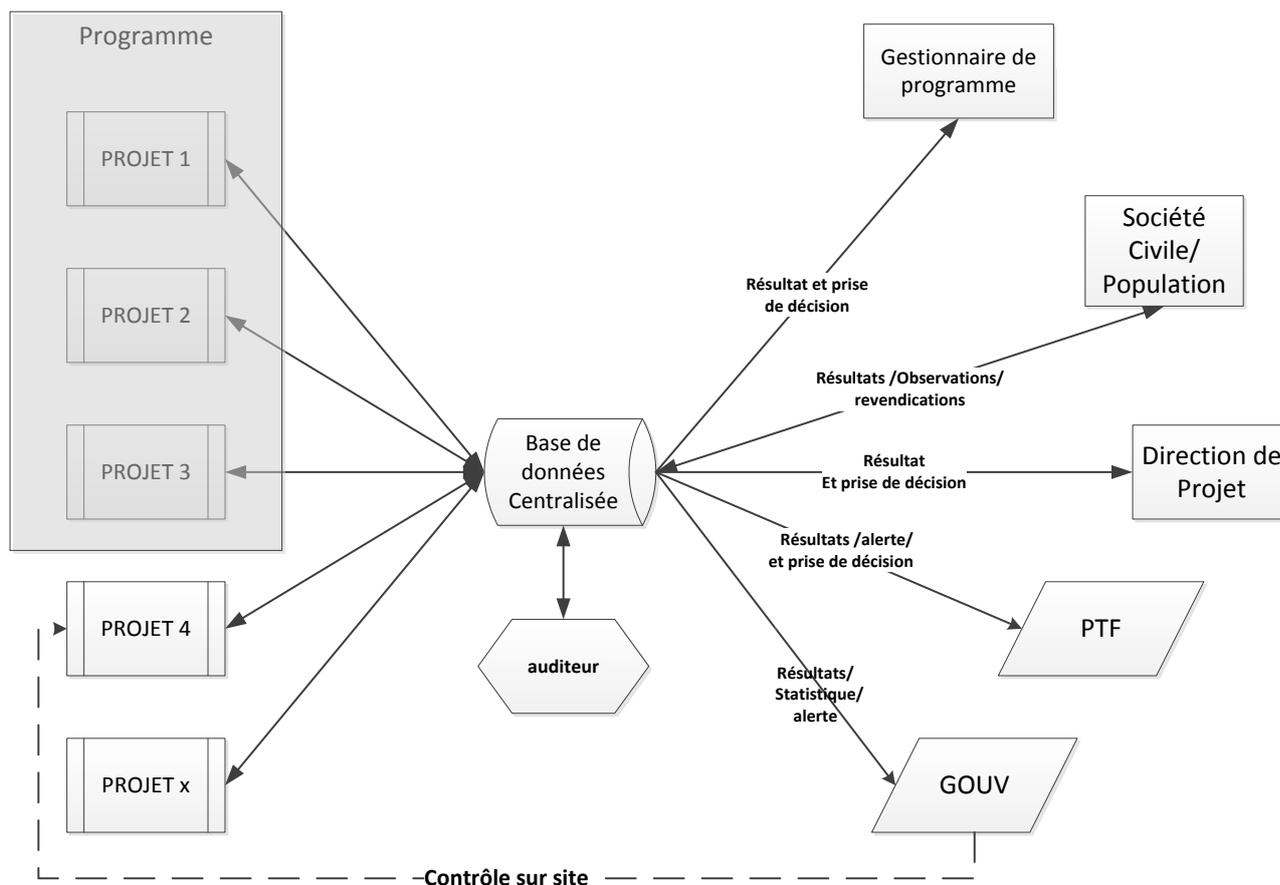
I. INTRODUCTION.....	3
II. IDENTIFICATION DES BESOINS.....	4
III. DIAGNOSTIC DU SYSTÈME DE REGISTRE EXISTANT	4
III.1 ASPECTS INFORMATIONNELS	4
III.1.1 Aspects fonctionnels	5
III.1.2 Aspects structurels	5
III.1.3 Aspects analytiques.....	6
III.1.4 Conclusion	6
IV. CONCEPTION GÉNÉRALE ET DE LA STRUCTURE DE LA BASE DE DONNÉES.....	6
IV.1 PRÉSENTATION DES MODULES	9
IV.1.1 Module « enregistrement de l'investissement ».....	9
IV.1.2 Module « analyse de la conformité avec la stratégie REDD+ »	9
IV.1.3 Section « préparation et homologation d'investissement REDD+ ».....	9
IV.1.3.1 Module « Identification de l'investissement ».....	10
IV.1.3.2 Module « cadre logique et composante»	11
IV.1.3.3 Module « cadre de résultat ».....	11
IV.1.3.4 Module « Sauvegardes environnementales et sociales »	13
IV.1.3.5 Suivi environnemental et social.....	14
IV.1.4 Module « Gestion documentaire ».....	14
IV.1.5 Module « Reporting »	14
IV.1.6 Module « Administration des droits d'accès ».....	15
IV.1.7 Autres modules pour lesquels les besoins demeurent imprécis	15
IV.1.7.1 Module « Transactions carbone ».....	15
IV.1.7.2 Module « Observation et contrôle »	15
IV.1.7.3 Module « Suivi des plaintes et recours »	16
IV.2 DESCRIPTION DES FONCTIONNALITÉS ATTENDUES DU SYSTÈME.....	16
IV.2.1 Interopérabilité du SI REDD avec le SISE du Ministère des Finances.....	16
IV.2.2 Contrôle au niveau des zones d'intervention des projets	16
IV.2.3 Contrôle de saisie.....	16
IV.2.4 Déclenchement d'alerte	17
IV.2.5 Outil de filtre / sélection	17
IV.2.6 Tableau de bord	17
IV.2.7 Webmapping.....	17
IV.2.8 Export de données.....	18
V. ANNEXES.....	19
V.1 QUESTIONNAIRE POUR L'ORIENTATION DE LA CONCEPTION	19
V.2 LISTE DES UTILISATEURS POTENTIELS ET AUTORISATION	21

I. INTRODUCTION

L'objectif principal de ce premier rapport est de proposer une ébauche du futur SI REDD¹ au travers des différentes rencontres qui ont lieu durant la première phase de la mission avec les différents utilisateurs potentiels du système.

La figure ci-après présente le diagramme simplifié du SI.

Figure 1: Diagramme simplifié du SI



Il dresse également une liste de questions importantes nécessaires au développement et à la structuration du système. Il est important que les consultants disposent rapidement de l'essentiel de ces réponses pour pouvoir, dans la deuxième phase du mandat designer le SI et proposer une architecture adaptée.

¹ SI REDD : Système d'Information REDD+

II. IDENTIFICATION DES BESOINS

En matière de besoin exprimés lors des différentes réunions et consultations entrepris avec les intervenants potentiel du futur SI, les constats sont les suivants :

- Les lacunes actuelles en matière de suivi-évaluation de projet, de contrôle, etc. sont connus et l'intérêt de la mise en œuvre d'un SI REDD pour les combler sont bien compris;
- Les acteurs ont une idée souvent générale des besoins en matière de SI mais éprouvent des difficultés à présenter des besoins précis. Ceci constitue une contrainte importante pour la conception du système étant donné qu'un nombre important de besoins exprimés nécessiterait de disposer de procédures détaillées et une identification claire des acteurs, de leur rôle et implication.

III. DIAGNOSTIC DU SYSTÈME DE REGISTRE EXISTANT

L'analyse et le diagnostic du registre existant a pour finalité de savoir si le modèle de données actuel peut servir ou non de base pour le développement du futur SI ou si le registre actuel peut s'intégrer ou non dans le futur SI.

Ce chapitre dresse un état des lieux synthétique de l'état actuel du système.

Comme le mentionnais le rapport « État des lieux, Identification des besoins et Plan de mise à niveau du système de notification et d'homologation des projets REDD+ en RDC » (élaboré après la réalisation de différents tests de fonctionnement en juin 2014), le registre actuel rencontre des défaillances et n'est pas pleinement- opérationnel et par conséquent non fonctionnel.

Par ailleurs, aucun guide d'utilisation du registre n'est disponible et rend donc difficile actuellement son utilisation par les différentes personnes ressources potentiellement impliquées.

Un diagnostic détaillé ayant été entrepris en juin dernier, ce chapitre ne vise pas à présenter la liste exhaustive des bugs et dysfonctionnement relevés dans l'actuel registre mais à cerner la portée actuelle du système par rapport aux différents besoins exprimés ou identifiés et à présenter les principales anomalies observées et les incidences que celles-ci peuvent avoir en termes d'intégration du registre existant dans le futur SI REDD en cours de conception.

III.1 ASPECTS INFORMATIONNELS

Les constats sont les suivants :

- Le registre actuel se limite à l'archivage de l'ensemble des informations requises par la procédure d'homologation. Au regard des différents besoins exprimés, il ressort que le registre actuel ne couvre qu'une infime partie des attentes du futur SI REDD. le registre ne traite que de la phase d'homologation de projet (qui peut s'apparenter à la phase de préparation d'un projet).
- Il est seulement prévu l'intégration des « projets REDD+ » dans le registre actuel alors que les besoins exprimés mettent en exergue l'intérêt que le SI REDD intègre l'ensemble des programmes et projets intervenant dans la REDD+ (« Projet REDD+ », « Programme institutionnel REDD+ », « Initiative REDD+ », ...);
- Il ressort des discussions avec les acteurs une certaine perplexité sur la procédure d'homologation actuelle : celle-ci est jugée complexe et se limite aux « projets REDD+ ». Il se pose donc la question de la véritable pertinence de cette procédure mais sans qu'une réflexion approfondie n'ait encore été conduite pour définir précisément les simplifications à apporter et comment permettre l'intégration des autres types d'investissement REDD.

III.1.1 ASPECTS FONCTIONNELS

La première difficulté réside dans l'accès au registre après saisie du login et mot de passe : La page qui apparaît ne renvoie pas au registre REDD mais à la « Base de données des projets forestiers et environnementaux de l'espace COMIFAC ». Il faut réaliser un « retour arrière » dans le navigateur pour pouvoir accéder au registre REDD.

Le système est sécurisé : il n'est accessible qu'après saisie d'un login (adresse mail) et mot de passe. Par ailleurs, différents profils sont définis et autorisent l'accès qu'à une partie des formulaires d'encodage. Quatre profils sont définis :

- Porteur de projet;
- Institution bancaire réalisant le contrôle d'honorabilité du ou des partenaires financiers
- Teneur du registre en charge d'évaluer les dossiers de demande et d'accepter ou non l'homologation d'un investissement;
- Administrateur : Accès à l'ensemble des données du système.

La navigabilité dans le système est relativement aisée. Les formulaires d'encodage :

- sont accessibles par onglet,
- présentent des champs d'information bien structurés (organisés en rubrique), disposant d'intitulé explicite;
- disposent d'un certain nombre d'outil de contrôle et de facilitation de la saisie.

Les outils d'aide à la saisie sont les suivants :

- Sélection de valeur par menu déroulant,
- Sélection de valeur par recherche de mot clé.

Néanmoins, il est observé certains dysfonctionnements qui empêchent le remplissage de certains champs d'information. Par exemple : il est impossible d'enregistrer de nouveaux partenaires (partenaires financiers, partenaires institutionnels ou partenaires techniques et scientifiques). Une erreur apparaît lorsqu'on clique sur l'icône « créer un nouveau ».



Par ailleurs, les formulaires d'encodage prévoient le rattachement de nombreux documents et il peut être posé la question de savoir l'intérêt de rattacher une multitude de documents plutôt qu'un document unique contenant l'ensemble des informations nécessaires. (Par exemple, dans l'onglet « Stratégie REDD », le système prévoit le rattachement d'un document pour chaque thématique des piliers de la stratégie REDD).

III.1.2 ASPECTS STRUCTURELS

Il est impossible, à ce jour, de réaliser une analyse de la structure du système existant étant donné que les codes sources ne sont pas disponibles (attente d'une réponse de la COMIFAC à une demande officielle de la CN REDD).

Il est donc impossible de :

- Savoir si le registre actuel pourra servir de base au développement du SI REDD : si la CN-REDD ne peut disposer des codes sources de l'actuel registre, il sera alors nécessaire de développer le SI REDD sans considérer le registre existant.
- Ou de définir les aménagements à prévoir dans la structure actuelle pour que le registre existant puisse constituer un module spécifique du futur SI.

III.1.3 ASPECTS ANALYTIQUES

Le registre actuel ne dispose d'aucun outil de consolidation et d'analyse de données.

III.1.4 CONCLUSION

Des différents constats réalisés, il demeure de nombreuses incertitudes quant à la possible exploitation du registre existant dans le développement du futur SI-REDD selon les exigences des TDR de cette étude.

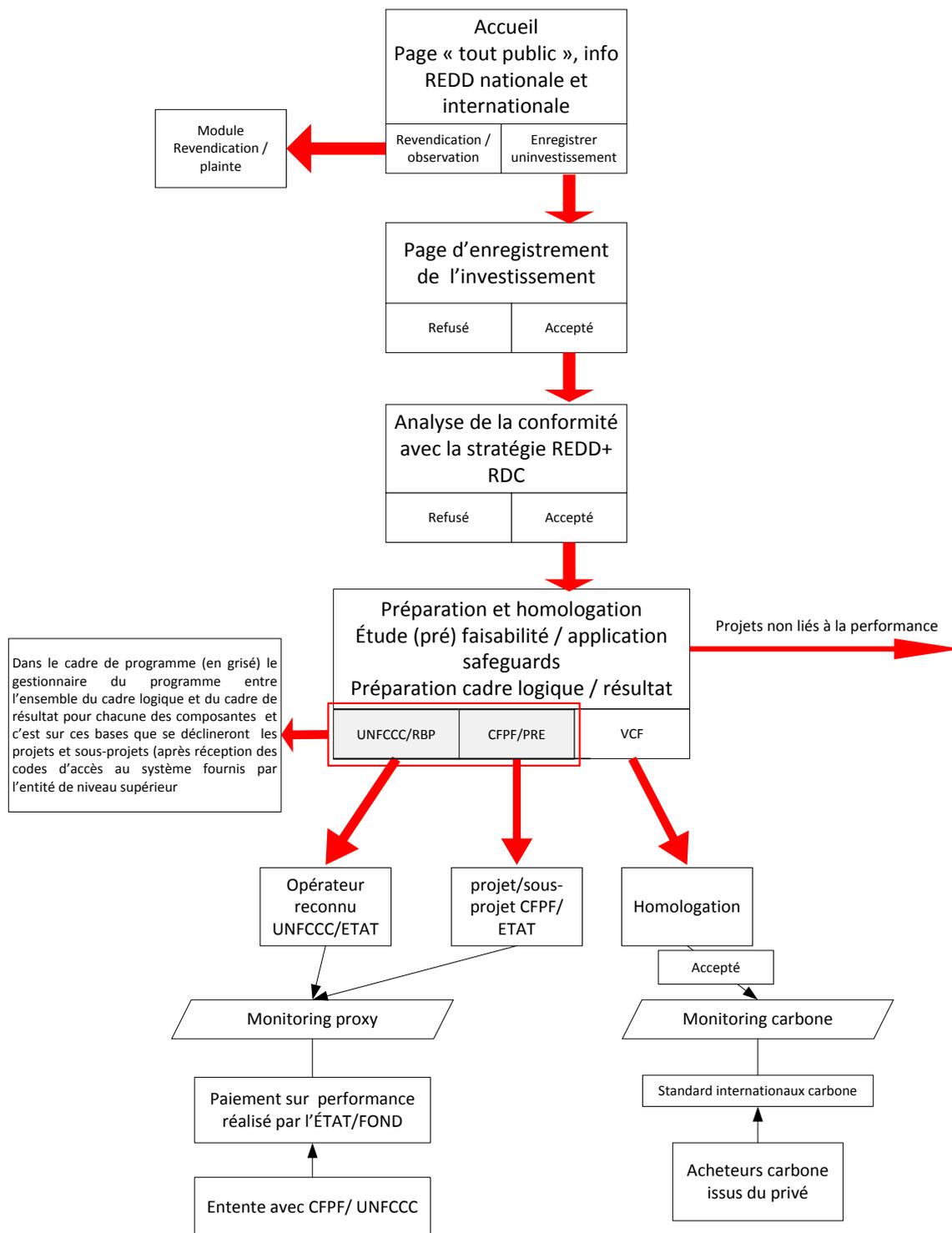
IV. CONCEPTION GÉNÉRALE ET DE LA STRUCTURE DE LA BASE DE DONNÉES

Le processus d'enregistrement étant un des points les plus discutés lors des séances de travail mené avec les différentes parties prenantes, nous avons cru bon définir notre réflexion sur le sujet. Le schéma suivant présente sommairement comment pourrait être conçu le système d'enregistrement des investissements REDD quel que soit le type d'investissement. Tout investissement qui croit avoir des impacts sur la réduction de la déforestation ou de la dégradation forestière pourra s'enregistrer et faire vérifier si son investissement cadre avec la stratégie REDD+ du pays et selon qu'il soit ou non amener à développer des performances carbone ou autre.

L'objectif étant d'enregistrer le maximum d'investissement REDD dans le SI-REDD de façon à mieux connaître l'ensemble des initiatives locales et internationales dans le domaine de la REDD+ en RDC. Pour ce faire, les premières phases d'enregistrement permettent à tous ceux qui pensent réaliser des activités REDD de s'enregistrer très facilement et donc au gestionnaire REDD+ de connaître les initiatives potentielles dans le domaine. Par la suite, pour les initiatives jugées sérieuses les étapes subséquentes permettront après une première validation de mieux caractériser l'investissement jusqu'à son intégration dans les processus nationaux de suivi à partir du moment où le cadre de résultats de l'investissement est validé et intégré dans le SI-REDD.

Ce processus d'enregistrement permet aussi d'anticiper sur le futur notamment l'avènement d'un fond REDD+RDC fonctionnel et pouvant appuyer une multitude d'investissements, la hausse du coût du carbone à la tonne, etc.

Figure 2: Système d'enregistrement des investissements REDD



Les cadres de résultat :

Le cadre de résultat est l'élément de base essentiel pour tout investissement qui aura comme finalité la démonstration de ces résultats. Dans le cadre d'investissement avec un seul opérateur, le cadre de résultat sera intégré dans le SI REDD et pourra être modifié selon des critères qui seront à définir dans les contrats.

Pour ce qui est des investissements de type programme qui incluent des projets et éventuellement des sous-projets et présentent de nombreux porteurs de projet, un cadre de résultat initial sera enregistré dans le système par le gestionnaire du programme; les activités et les objectifs étant fixés et libellés par ce dernier.

À partir du moment où ce cadre de résultat est validé, le gestionnaire du programme donne des codes d'accès au gestionnaire de projet (ou MOD) ces derniers qui auront à atteindre une partie des objectifs du programme devront mettre en œuvre des activités ou les confier à des sous-projets. Chaque gestionnaire de projet devra se déclarer et définir sa zone d'action géographique dans le module d'enregistrement. Il sélectionnera dans les éléments du cadre de résultats du programme ceux qui s'appliquent à leur projet, créant ainsi leur propre cadre de résultats qui sera en lien avec celui du programme. Leurs valeurs « cibles », tel que définies dans leur contrat, devront être saisies dans leur cadre de résultat.

Dans le cas où ces gestionnaires de projet ou MOD encadrent des sous-projets, ils pourront alors générer des sous-projets et enregistrer ces sous-projets de la même façon qu'ils se sont enregistrés en remplissant le module d'identification du gestionnaire du sous-projet, sa zone géographique et en sélectionnant les éléments du cadre de résultat du projet qui s'applique au sous-projet. Les valeurs cibles devront être également entrées pour chaque sous-projet créé.

L'intérêt de développer des cadres de résultat « en cascade » de cette façon est établi à partir du moment où il est prévu des paiements à la performance que ceux soit : (i) des paiements pour service environnementaux, (ii) des paiements pour réduction d'émission (CFPF) ou (iii) des paiements basés sur les résultats (UNFCCC).

L'intérêt de disposer de cadres de résultats « en cascade » est également qu'il permettra au système de consolider les différentes zones d'intervention des sous-projets pour vérification des responsabilités partagées des résultats entre les sous-projets et par le projet. Il permettra également de cumuler les cadres de résultat des sous projet pour vérifier si le cumul des objectifs des sous-projets permet l'atteinte des objectifs fixés pour le projet et si l'ensemble des objectifs cumulés des projets permet d'atteindre les objectifs du programme.

Le fait d'enregistrer les petits porteurs de projet de façon individuelle (CLD, mini et microentreprise, groupement de base, etc.) a plusieurs objectifs dans le cadre du système :

1. Mesure des performances jusqu'au niveau de base pour permettre de calculer des paiements à ce niveau;
2. Conserver la cohérence des actions et des résultats attendus entre les différents niveaux de gestion;
3. Vérifier la capacité des gestionnaires de projet à contractualiser des actions (sous-projets) en quantité et en qualité suffisante pour permettre l'atteinte des objectifs qui lui sont dévolus;
4. Permettre de modifier automatiquement les objectifs de résultats des sous-projets à partir du moment où le programme et/ou le projet modifient les leurs (case à cocher pour les sous-projets impliqués dans ce changement par exemple en cas d'invasion d'insecte ravageur, de feu ou autre);
5. Permettre par la compilation des objectifs des sous-projets d'avoir la situation en temps réel des engagements contractés par un projet par rapport à ces propres objectifs;
6. Permettre aux agents de suivi et de contrôle de terrain d'obtenir l'ensemble des informations d'un sous-projet et d'aller vérifier et mesure les résultats.

IV.1 PRÉSENTATION DES MODULES

Ce chapitre présente les différents modules identifiés et leur contenu pour répondre aux besoins exprimés lors de la consultation des différents acteurs et potentiels utilisateurs du SI REDD.

IV.1.1 MODULE « ENREGISTREMENT DE L'INVESTISSEMENT »

Ce module constitue la « clé de voute » du système puisque c'est autour des différentes tables qui le constituent que graviteront la totalité des autres modules. C'est également depuis ce module que se définiront les accès aux programmes, projets, sous-projets pour chaque catégorie d'utilisateur.

Il constitue le premier module à renseigner lors de l'enregistrement d'un investissement. Ce module doit permettre d'archiver les données, en majorité descriptive et statique, d'un investissement donné à savoir :

- Intitulé de l'Investissement;
- Catégorie de l'investissement (programme, projet ou sous projet dépendant d'un programme, investissement privé, projet lié à un financement extérieur bilatéral, initiative locale, etc.)
- Identification et description du porteur de l'investissement;
- Description sommaire de l'investissement;
- Localisation administrative de l'investissement
- Téléchargement d'un document de présentation de l'investissement (prévoir un antivirus serveur)

La validation de l'investissement (champ spécifique saisi par un agent du gestionnaire national REDD+) est nécessaire pour passer au module suivant qui est l'analyse de la conformité avec la stratégie REDD+

IV.1.2 MODULE « ANALYSE DE LA CONFORMITÉ AVEC LA STRATÉGIE REDD+ »

Ce module permettra au porteur d'investissement de décrire, pour chaque pilier de la stratégie, les actions prévus qui sont en lien avec les objectifs de ce dernier.

Cette étape ne sera pas nécessaire pour les projets et sous-projets qui dépendent d'un programme enregistré et validé.

La validation de l'investissement (champ spécifique saisi par un agent du gestionnaire national REDD+) est nécessaire pour passer au module suivant qui est la préparation et l'homologation de l'investissement.

IV.1.3 SECTION « PRÉPARATION ET HOMOLOGATION D'INVESTISSEMENT REDD+ »

Ce module donne les informations nécessaires pour préparer l'investissement qui compte participer à la réduction d'émission ou obtenir une homologation pour les marchés volontaires Il donne les formats standardisés pour la préparation de document de base permettant d'évaluer l'investissement dont notamment :

- Le format du cadre logique;
- Le format du cadre de résultat;
- Le format de budget;
- Etc.

Pour les projets et sous projets qui dépendent d'un programme enregistré et validé, cette étape se réalisera avec les informations du cadre de résultat de l'instance supérieure. Seuls les valeurs cibles et les objectifs seront à entrer pour les activités qui sont identifiées au contrat.

IV.1.3.1 MODULE « IDENTIFICATION DE L'INVESTISSEMENT »

Ce sous-module doit permettre d'identifier et de disposer d'informations générales et statiques sur un projet ou un sous-projet :

- Identifiant du projet²;
- Intitulé du projet (nom complet);
- Dénomination / acronyme;
- Porteur du projet;
- Responsable du projet;
- Date de démarrage;
- Date de clôture;
- Durée;
- Description sommaire du projet,
- Etc.

IV.1.3.1.1 Sous-Module « Porteur de projet »

Ce sous-module doit permettre d'identifier et de disposer d'informations minimales sur le porteur de projet à savoir :

- Dénomination / acronyme;
- Nom complet
- Nom antérieur
- Statut légal
- Domaine d'intérêt
- Localisation :
 - Pays;
 - Ville;
 - Adresse.
- Institution mère³.

IV.1.3.1.2 Sous-module « Organisation et institutions rattachées »

Ce sous-module doit permettre d'identifier et de disposer d'informations minimales sur les différentes institutions et organisations intervenant au sein d'un programme d'un projet ou d'un sous-projet. Les différentes organisations / institutions pouvant être impliquées dans un projet sont les suivantes² :

- Programme (existence non systématique – seulement si projet rattaché à un programme).
- Partenaire(s) institutionnel(s);
- Partenaire(s) financier(s);
- Partenaire(s) scientifique(s) et technique(s);

Le registre actuel dispose de ces informations.

IV.1.3.1.3 Sous-module « Zone d'intervention »

Ce sous-module doit permettre d'avoir connaissance de la zone d'intervention du projet. Il paraît important de disposer d'une délimitation géographique précise (Data SIG au format shapefile) mais également d'avoir connaissance de la zone d'intervention au travers des entités administratives afin de pouvoir consolider par la suite l'information par Province, district, territoire.

² Ce sous-module constituera la clé de voute du système et il conviendra par conséquent que chaque projet dispose d'un code d'identifiant unique (Clé primaire) qui servira à établir les liens avec l'ensemble des autres modules du système.

³ Si des informations spécifiques doivent être archivées dans le SI, il conviendra de créer un sous-module spécifique.

Le sous-module doit par conséquent permettre l'archivage d'une ou plusieurs entités administratives pour différents niveaux :

- Province(s);
- District(s);
- Territoire(s).

Il doit également permettre l'archivage sous forme de fichier SIG shapefile des limites précises de la zone d'intervention.

Important : Pour permettre de définir précisément la structure de ce sous-module, il est important que les Consultants disposent de réponses aux questions posées relatives aux différentes surfaces d'un projet (périmètre, zone de fuite, zone d'octroi de crédit carbone - cf. Annexe 1).

IV.1.3.2 MODULE « CADRE LOGIQUE ET COMPOSANTE »

Ce module est destiné à archiver l'essentiel des informations du cadre logique d'un programme ou projet à savoir :

- L'intitulé de la composante ou de la sous-composante
- Le nom de la composante « parente » (uniquement pour les sous composantes);
- Le niveau d'objectif :
 - Objectifs sectoriels / Impacts
 - Objectifs spécifiques / Effets
 - Résultats intermédiaires / Extrants
- Un bref descriptif de la composante
- Les objectifs suivant les différents piliers de la stratégie REDD :
 - Gestion, exploitation durable et accroissement du patrimoine forestier;
 - Agriculture;
 - Énergie;
 - Infrastructures routière, minière et hydrocarbure;
 - Activités habilitantes;
 - Autres.
- Les sous-objectifs de la stratégie REDD – Exemple pour pilier « Gestion, exploitation durable et accroissement du patrimoine forestier » :
 - Gestion, exploitation durable et accroissement du patrimoine forestier
 - Gestion communautaire des forêts et exploitation artisanale
 - Forêts de production permanente
 - Conservation et forêts classées
 - Lutte contre l'exploitation illégale
 - Afforestation/Reforestation & augmentation des stocks
 - Valorisation des services environnementaux et PFNL

Important : Il devra être imposé une même structure de cadre logique et cadre de résultat à l'ensemble des programmes et projets afin que ceux-ci puissent entrer sans difficulté les informations dans le SI REDD.

IV.1.3.3 MODULE « CADRE DE RÉSULTAT »

Ce module doit permettre de suivre et analyser l'évolution des performances des investissements à travers leurs indicateurs de résultat.

Chaque indicateur devra être décrit (intitulé, méthodologie d'acquisition, unité, fréquence d'acquisition, etc.) et les valeurs cibles intermédiaires et finales devront être également archivées afin de permettre d'évaluer les

performances des projets au regard des objectifs préalablement définis (analyse des écarts par rapport aux objectifs fixés).

Il doit permettre d'archiver :

- Les éléments essentiels de la fiche descriptive d'un indicateur de résultat donné;
- Les valeurs cibles intermédiaires (Objectif);
- Les valeurs de chaque résultat à une date donnée.

Pour les projets et sous-projet faisant partie d'un programme enregistré et validé, leurs cadres de résultat seront pré-générés et seules les valeurs des résultats seront à saisir

IV.1.3.3.1 Sous-module « Description d'indicateur »

Cette rubrique doit permettre de disposer des informations essentielles pour chaque indicateur de résultat à savoir :

- Catégorie d'indicateur (Indicateur de résultat / Indicateur environnemental ou social);
- Niveau d'indicateur (Impact, Effet, Extrait);
- Type d'indicateur (Qualitatif / Quantitatif);
- Intitulé de l'indicateur;
- Utilité / Justification du choix;
- Définition/ Explication de l'indicateur;
- Unité de mesure;
- Date limite de réalisation;
- Méthode de calcul;
- Sources d'information;
- Valeur de la situation de référence;
- Date de détermination de la situation de référence;
- Valeur cible finale;
- Fréquence d'actualisation de l'indicateur :
 - Périodicité de détermination des valeurs cibles intermédiaire (semestrielle, annuelle, par 5 ans, ...);
 - Périodicité de mesure ou collecte de l'indicateur.

Il apparait également important de prévoir l'archivage d'un document de type « fiche descriptive des indicateurs » pour chaque projet afin que les utilisateurs aient accès au besoin à une documentation complète sur les indicateurs.

IV.1.3.3.2 Sous-module « Valeur cible intermédiaire »

Ce sous-module doit permettre de renseigner les valeurs cibles intermédiaires d'un indicateur de résultat pour chaque période prédéfinie dans le sous-module précédent « Description d'indicateur ».

Les valeurs entrées définissant les performances attendues d'un projet, il sera important que le SI interdise toute modification une fois ces informations entrées et validées.

IV.1.3.3.3 Sous-module « Résultat d'indicateur »

Ce sous-module doit permettre de renseigner les valeurs mesurées pour chaque indicateur de résultat pour chaque période prédéfinie dans le sous-module « Description d'indicateur ».

IV.1.3.3.4 Sous-module « Homologation des investissements »

Ce module est déjà existant dans l'ébauche de registre actuel et n'est pertinent que si les investissements visent un standard carbone quelconque et veulent vendre leur carbone sur le marché volontaire ou sur de futurs marchés qui pourront se développer dans les années à venir. L'homologation apporte un certain nombre de contraintes qui ne se posent pas aux investissements qui fonctionnent sous un autre type de performance notamment à partir de proxy.

Mais lors des discussions avec les différents acteurs, il ressort que :

- Un problème d'appropriation de la procédure d'homologation : cette procédure n'est pas connue avec précision par les acteurs et aucune personne ressource ne maîtrise le registre REDD actuel du fait de l'absence de guide d'utilisation et de son accès restreint à quelques personnes étant donné qu'il n'a pas encore été déployé;
- Des discussions avec les acteurs, il ressort que cette procédure est assez complexe et pourrait constituer un frein à la mise en œuvre d'investissements REDD et mériterait donc d'être simplifiée;
- Elle se limite aux « projets REDD » et il se pose la question de savoir comment intégrer les autres investissements « projet juridictionnel REDD », « initiative REDD », « initiative alignée REDD ».

Par ailleurs, l'architecture du registre REDD est actuellement inconnue : du fait de l'indisponibilité du Modèle Conceptuel de Données et des codes sources ; il est par conséquent impossible d'analyser la structure actuelle et de proposer d'éventuels ajustements pour la simplifier.

Important : Il conviendrait que les responsables du Ministère de l'Environnement (DDD) et de la CN-REDD tiennent rapidement une séance de travail afin de passer en revue la procédure et le registre REDD actuel et puissent proposer des ajustements en conséquence.

Il doit notamment être soulevé l'intérêt ou non à entrer dans le SI REDD la totalité des données et étapes de la procédure. Il pourrait être en effet envisagé que les étapes d'homologation demeurent inchangées mais que la démarche d'homologation dans le SI (i) se limite essentiellement à des dépôts de documents incluant toutes les pièces exigées dans la procédure avec (ii) un minimum d'encodage de données.

Mais, dans cette démarche de simplification, il conviendra de considérer quelles informations doivent :

- Demeurer confidentielles (accessibles uniquement au gestionnaire du système et aux personnes en charge de l'évaluation des dossiers);
- Être accessibles au grand public afin de garantir une pleine transparence dans les décisions prises d'homologuer ou non un investissement.

IV.1.3.4 MODULE « SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES »

Ce module permet de disposer de toutes les informations essentielles relatives aux obligations et sauvegardes environnementales et sociales et d'avoir connaissance des moyens humains et financiers mobilisés par le projet pour répondre à ces exigences et engagements.

IV.1.3.4.1 Sous-module « Catégorisation environnementale »

Ce sous-module présenté sous forme de matrice doit permettre de catégoriser l'investissement en fonction de l'importance et des risques / enjeux environnementaux et sociaux préalablement identifiés dans les documents de sauvegarde de la stratégie REDD+. Il permettra par une grille d'analyse de définir quelles types d'étude environnementale et sociale doivent être réalisées à savoir :

- EIES;
- EIES simplifiée;
- Cahier des charges standard.

Il se présentera sous forme de matrice avec :

- En ligne : une série de question et / ou de critères;
- En colonne : la catégorie d'étude préconisée.

Il doit permettre au terme du remplissage de cette grille de décider à quelle catégorie d'exigence environnementale doit être soumis l'investissement.

Nota Bene : il ne sera pas nécessaire d'avoir défini la série de questions / critères pour développer la structure de ce sous-module mais, il sera indispensable d'en disposer avant l'achèvement du développement du système. Par ailleurs, il devra être possible d'ajuster cette série de question / critère (après phase pilote) sans pour autant remettre en question le modèle de données.

IV.1.3.4.2 Sous-module « Sauvegardes environnementales et sociales »

Ce module permet de disposer des informations essentielles sur les sauvegardes environnementales et sociales d'un investissement.

Il doit contenir les informations suivantes :

- Catégorisation de l'investissement sur le plan environnemental;
 - Soumis à EIES
 - Soumis à EIES simplifiée;
 - Soumis à des mesures standards.
- Existence ou non d'une Cellule Environnementale;
- Nombre de personnes affectées à la Cellule Environnementale (en Homme.Mois / an);
- Existence d'un budget spécifique;
- Montant du budget annuel spécifique (en USD)
- Existence d'un plan de travail ou d'un plan de suivi spécifique à l'environnement et au social.

IV.1.3.5 SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Pour assurer le suivi en cohérence avec le système, une composante « mesure environnementale et sociale » doit être développée et un ou des cadres de résultats préparés sous le même format que les autres composantes de l'investissement. Les besoins en matière de suivi environnemental sont en effet similaires à toute autre activité et les obligations en matière de PGES ou de mesure standard peuvent faire l'objet de cadre de résultat spécifique.

IV.1.4 MODULE « GESTION DOCUMENTAIRE »

Pour un grand nombre de modules, il est important que les informations renseignées puissent être complétées par de la documentation soit pour fournir des informations complémentaires, soit pour confirmer l'information entrée (preuve).

Par ailleurs, il est important que le SI REDD puisse archiver les différents rapports d'un investissement validé (rapports annuels, rapport de S-E, rapport de suivi environnemental, etc.).

Il convient donc que le SI REDD dispose d'un module transversal permettant l'archivage et l'indexation de l'ensemble de ces documents.

IV.1.5 MODULE « REPORTING »

Ce module permet de réaliser un suivi des obligations des investissements en matière de rapport. Un système d'alerte est activé en cas de retard dans la publication de rapports.

IV.1.6 MODULE « ADMINISTRATION DES DROITS D'ACCÈS »

L'accès sécurisé individualisé permet un paramétrage des autorisations d'accès centralisées ou décentralisées par profil de poste pour un investissement REDD spécifique ou un ensemble d'investissements.

Pour chaque profil de poste est paramétré un niveau d'accès aux modules (lecture seul, ajout / modification, accès non autorisé) et un niveau d'accès au(x) investissement(s). Le gestionnaire du SI REDD aura par exemple accès à l'ensemble des investissements (Programmes, projets, sous projets) tandis qu'un directeur de projet n'aura un accès qu'à l'investissement REDD qu'il gère.

IV.1.7 AUTRES MODULES POUR LESQUELS LES BESOINS DEMENTENT IMPRÉCIS

Ce chapitre traite des modules dont la conception s'avère actuellement impossible du fait :

- de l'imprécision des besoins exprimés;
- ou de l'absence de procédure;
- ou de remise en question de procédures déjà établies.

Néanmoins, il est proposé, pour certains modules, différentes options possibles qu'il conviendra de préciser afin de pouvoir élaborer un modèle conceptuel détaillé.

IV.1.7.1 MODULE « TRANSACTIONS CARBONE »

La conception de ce module qui doit inclure le suivi des transactions carbone et la comptabilisation des réductions d'émissions s'avère impossible actuellement étant donné qu'aucune décision n'a été prise quant à la rétribution des investissements REDD.

L'annexe 1 pose un certain nombre de questions à ce sujet pour permettre tout du moins dans le cadre de ce mandat de proposer une ébauche de ce module.

IV.1.7.2 MODULE « OBSERVATION ET CONTRÔLE »

A. Sous-module « Observateur indépendant »

Une initiative de mise en place de réseau d'observation (MOABI) est actuellement en phase pilote mais aucun dispositif n'est clairement établi pour permettre la conception de ce module. Il se pose notamment la question de savoir :

- Si ce système d'observation doit demeurer indépendant et par conséquent être dissocié du SI REDD;
- Quelles seront précisément le contenu des observations faites;
- Qui en assurera l'intégration dans le système; Qui l'a vérifiera; ...
- l'implication effective de la société civile dans ce dispositif d'observation qui se veut être mis en place au sein même de la population résidant dans le périmètre des projets.
- Etc.

B. Sous-module « Audit »

La réalisation d'audit est actée dans la procédure d'homologation mais, le dispositif de mise en œuvre des audits n'est pas encore clairement défini.

Néanmoins, il peut être proposé d'intégrer dans ce module les informations similaires à celles encodées dans le système SISE du Ministère des Finances à savoir :

- Type d'audit
- Date de l'audit

- Résultat de l'audit (favorable, favorable avec réserves, comptes approuvés, défavorable, conforme, non conforme)
- Détail des réserves émises
 - Nature de la réserve
 - Date de levée de la réserve

Il apparaît important également qu'il soit possible d'attacher dans le SI, tout rapport d'audit afin que l'utilisateur autorisé puisse avoir accès à l'information détaillée.

Il pourrait également être possible de constituer le cadre de résultat de façon à permettre aux auditeurs d'insérer des résultats de mesure et ainsi recalculer les performances de l'investissement sur cette base le cas-échéant. Si cette option est acceptée elle devra apparaître dans les contrats.

IV.1.7.3 MODULE « SUIVI DES PLAINTES ET RECOURS »

Une expertise spécifique sur la gestion et le suivi des plaintes et recours va être lancée prochainement par la CN-REDD. Ce module ne pourra donc pas être développé tant que des procédures détaillées et validées ne seront pas disponibles.

IV.2 DESCRIPTION DES FONCTIONNALITÉS ATTENDUES DU SYSTÈME

IV.2.1 INTEROPÉRABILITÉ DU SI REDD AVEC LE SISE DU MINISTÈRE DES FINANCES

Les besoins exprimés par les différents acteurs rejoignent pour un grand nombre d'aspect ceux développés dans le Système Informatisé de Suivi-Évaluation des programmes et projets en cours de déploiement au Ministère du Finances.

Étant donné que l'encodage d'information dans le SISE sera rendu obligatoire pour l'ensemble des programmes et projets du pays, il conviendra que le SI REDD dispose de fonctionnalité de synchronisation de données avec le SISE afin d'éviter la double saisie d'information par les projets.

IV.2.2 CONTRÔLE AU NIVEAU DES ZONES D'INTERVENTION DES PROJETS

Pour permettre de définir précisément les fonctionnalités attendues du SI REDD en ce qui a trait aux zones d'intervention et d'influence des projets, il est important que les Consultants disposent de réponses aux questions posées relatives aux différentes surfaces du projet (cf. Annexe).

IV.2.3 CONTRÔLE DE SAISIE

Le système doit disposer de contrôle de saisie afin de garantir la cohérence des données qui seront archivées dans la base de données. Différents types de contrôle sont à prévoir :

- Contrôle de conformité des données saisies suivant leur format (format date, numérique);
- Contrôle de cohérence des données saisies :
 - Cohérence de dates entre plusieurs champs de saisie (par exemple, la date de fin de projet doit être postérieure à la date de démarrage du projet);
 - Cohérence de valeur pour les informations numériques (valeur quantitative) : détermination de plage de données, valeur comprise doit être supérieure à X et inférieure à Y);
 - Cohérence de saisie des données qualitatives standardisées : Afin de réduire les temps de saisie et de limiter les erreurs, un certain nombre de champs d'information du système devront être saisis à partir de menu déroulant afin de s'assurer de la parfaite cohérence des saisies et afin de permettre leur consolidation ultérieure lors la réalisation des tableaux de bord.

- Contrôle de complétude : Avertissement et blocage d'enregistrement de données si omission de renseigner les champs obligatoires.

IV.2.4 DÉCLENCHEMENT D'ALERTE

Il doit être prévu la mise en place d'alerte afin d'avertir les utilisateurs autorisés de la survenance d'évènement. Ces alertes pourront être envoyées par courriel et fourniront toutes les précisions nécessaires à savoir :

- Nom du programme et/ou du projet ou sous-projet;
- Thématique (Module concerné). Par exemple : Reporting;
- Nature de l'alerte : exemple :
 - Mise en ligne d'un document;
 - Retard dans la mise en ligne d'un document.

IV.2.5 OUTIL DE FILTRE / SÉLECTION

Étant donné le nombre relativement important de programmes / projets et sous projet susceptibles d'être archivés dans la base de données, il conviendra de disposer d'un certain nombre de filtre ou d'outil de sélection afin (i) soit de faciliter la recherche de projets, (ii) soit de permettre la sélection des projets répondant à un ou plusieurs critères donnés (sélection multi-variables). Par exemple : Sélection des projets :

- disposant d'activité pour le pilier « Agriculture » de la stratégie REDD);
- ayant démarré leurs activités entre telle date et telle date;
- intervenant dans telle province.

IV.2.6 TABLEAU DE BORD

L'objectif premier d'un SI est de permettre l'interprétation et l'analyse des données saisies par la mise à disposition d'outils permettant la consolidation et la synthèse des informations suivant différents critères préalablement définis.

Il est par conséquent essentiel que le SI REDD puisse fournir des tableaux de bord afin de permettre aux gestionnaires et décideurs de disposer d'une vision synthétique de la situation des projets sur une période donnée et d'analyser les performances des projets.

Ces tableaux de bord doivent être disponibles par module (pour chaque thématique du système) et pouvoir présenter les informations sous forme de tableaux synthétiques (tableaux croisés dynamiques) ou sous forme de graphe afin de faciliter la visualisation des résultats et de permettre de montrer leur évolution.

IV.2.7 WEBMAPPING

Il apparaît important que le SI REDD dispose d'un outil de représentation cartographique « webmapping » pour permettre la représentation des indicateurs de manière spatialisée : par projet, par entité administrative, etc.

Il conviendra que le webmapping dispose des mêmes outils de requête / sélection que le tableau de bord afin de pouvoir filtrer les données suivant plusieurs critères :

- Choix du module (choix de la thématique);
- Choix de l'indicateur à représenter;
- Sélection du ou des projets suivant un ou plusieurs critères;
- Choix de la période considérée.

IV.2.8 EXPORT DE DONNÉES

Le SI REDD disposera d'outil de consolidation et d'analyse des données mais il est impossible d'envisager que cet outil réponde à l'ensemble des besoins des utilisateurs. Il convient donc que le SI REDD dispose de fonction d'export des données en format tableur (format Excel ou csv) afin que tout utilisateur autorisé soit à même de pouvoir traiter les informations suivant ses besoins spécifiques.

Par ailleurs, il convient que le système dispose d'interface d'export des données tableaux de bord afin que les utilisateurs puissent le cas échéant intégrer les tableaux et graphes générés dans des rapports ou permettre leur diffusion à des personnes n'ayant pas un accès direct au système.

V. ANNEXES

Annexe 1: Liste de questions / demande de précision nécessaire à la conceptualisation du système

Le mise en place d'un système de gestion des résultats d'une stratégie tel que la stratégie REDD+ dans un pays de l'envergure de la RDC avec l'ensemble de ses potentialités et les nombreux acteurs et les intérêts qu'elle suscite demande à ce qu'une importante réflexion en amont soit réalisé pour permettre le design d'un système qui prenne en compte les possibilités actuelles et futures et le maximum d'options connues de façon à ce que l'architecture du système puisse être la plus pertinente possible.

Les nombreuses rencontres et réunions effectuées démontrent que la réflexion sur l'étendue des fonctions du système que comportera le futur SI REDD aussi bien que celle liée à la définition d'un projet ou d'une initiative REDD+ ne sont pas abouties.

Pour permettre aux différentes parties prenantes d'avoir un niveau de réflexion plus abouti sur un certain nombre d'éléments essentiels au développement de la structure, les consultants ont produit une série de documents qui permettra à la CN-REDD d'initier une réflexion avec ces différents collaborateurs et d'obtenir un premier consensus qui permettra d'établir des orientations en matière de structuration du système.

Deux documents ont été préparés pour stimuler la réflexion :

- 1) Une série de questions portant sur différents aspects en lien avec le développement et la gestion des modules potentiels du futur système;
- 2) Une liste des utilisateurs potentiels du système et la définition des accès en lecture et en écriture qui leur est attribué pour chacun des modules.

Chaque document présente une structure qui permet au lecteur impliqué de prendre des décisions pour chaque point qui le concerne. Chaque individus ou groupe qui remplira les fiches devra s'identifier.

V.1 QUESTIONNAIRE POUR L'ORIENTATION DE LA CONCEPTION

Une série de question sont soulevés par les consultants, bien que tous n'ont pas la même importance en ce qui a trait à la conception du système, il n'en demeure pas moins qu'il existe un besoin de réflexion autour de ces questions. La réponse à ces questions sous-tend une prise de décision qui permettra, dans le processus de développement des différents outils de gestion de la stratégie REDD +, d'adopter une approche permettant de limiter un certain nombre de risque intrinsèque au concept du REDD.

1-Question	2-décision		3-explications	4-Oui effectuée la tâche	5-Besoins d'établir une procédure spécifique		6-Contrainte pour design
	Oui	Non			Oui	non	
Est-ce qu'il y a une dimension (envergure) minimale imposée : surface minimale de périmètre, quantité carbone, nombre de ménages impliqués, etc. pour une activité REDD+							

- 1) La question posée a toujours l'objectif d'obtenir une décision qui peut ou non être complétée par des explications;
- 2) La décision se résume à répondre par oui ou par non à la question;
- 3) Les explications servent à étayer la décision prise;

-
- 4) Dans le cas où la réponse est oui, il peut être intéressant d'identifier lorsque pertinent le responsable (organisation ou poste) de cette prise de décision ;
 - 5) Dans le cas où la réponse est oui et que la question engendre par exemple un processus d'analyse qui devra se répéter mainte fois le besoin et/ou la pertinence d'élaborer une procédure spécifique devra être définie.
 - 6) Lorsqu'une trame apparaît dans cette colonne vis à vis d'une question cela signifie que la non prise de décision par rapport à cette question devient une contrainte importante dans le développement de l'architecture du système ou le sera pour la programmation. Plus la trame est dense et plus la contrainte est importante.

Questionnaire nécessaire au développement et à la structuration du Système d'Information REDD :

Question	décision		explication	Qui effectue la tâche	Besoins d'établir une procédure spécifique		Contrainte pour design
	Oui	Non			Oui	non	
Est-ce qu'il y a une dimension (envergure) minimale imposée : surface minimale de périmètre, quantité carbone, nombre de ménages impliqués, etc. pour une activité REDD+							<u>Oui si l'évaluation doit être publiée dans le SI afin d'être rendu publique</u>
Est-ce qu'il existe une liste des critères minimaux à atteindre pour être homologué (L'arrêté prévoit l'analyse de dossier mais ne spécifie pas sur quels critères est évalué le dossier)							
Un organisme sans existence légale peut-il s'enregistrer comme gestionnaire d'un investissement REDD+							
L'homologation est en lien avec la performance permanente des résultats ainsi que de la pertinence et de la probabilité des résultats. De ce fait, le cadre logique et le cadre de résultat devrait-il faire l'objet d'une analyse objective et de la faisabilité avant de prendre la décision d'homologation.							
L'homologation prévoit l'évaluation des risques de sous-performances, le résultat de cette analyse devrait motiver ou non l'acceptation de l'investissement REDD. Est-ce que cela est rendu disponible dans le système actuel							
L'analyse des risques divers (fuite, réversibilité, etc.) doit être réalisée de façon à rendre une décision sur l'homologation. Est-ce que cela est rendu disponible dans le système actuel							
Est-il possible pour un porteur de projet dont l'homologation a été refusée d'avoir un recours à cette décision							<u>Oui si ceci doit être</u>

Question	décision		explication	Qui effectue la tâche	Besoins d'établir une procédure spécifique		Contrainte pour design
	Oui	Non			Oui	non	
L'arrêté définit qu'un porteur de projet peut perdre son homologation et c'est le ministre qui peut en décider. Qui aura en charge de préparer les documents de retrait de l'homologation et de publier le retrait dans le système.							publié dans le SI afin d'être rendu publique
Est-ce que les paiements pour services environnementaux sont taxables, est-ce que la TVA s'applique si non, donner les textes légaux qui permettent d'affirmer cela							
Est-ce que la procédure d'homologation actuelle va être maintenue ou subir des réajustements notamment dans ces étapes d'homologation – si oui lesquels ?							Importante
Est-ce qu'il sera maintenu des frais d'enregistrement pour qu'un projet puisse s'inscrire dans le registre ?							
Est-ce qu'il est vraiment nécessaire d'informatiser de manière détaillée le processus d'homologation dans le système d'information ? si non quels serait les informations minimales à rentrer et les documents à rattacher à chaque étape de l'homologation. Pour se faire, il conviendrait de passer en revue le registre existant et d'identifier les informations essentielles et secondaires et de voir si des informations ne pourraient pas être consolidées dans un document unique et archivé dans le système (par attache documentaire)							
Est-ce que le cadre de résultat une fois validé par l'homologation peut être modifié, si oui combien de fois et à quel période, lors de cette modification est-ce que les valeurs cibles peuvent être modifiées à la baisse							Importante car doit être prévu dans le Modèle

Question	décision		explication	Qui effectue la tâche	Besoins d'établir une procédure spécifique		Contrainte pour design
	Oui	Non			Oui	non	
							<u>Conceptuel de Données (MCD)</u>
Distinction entre Projets REDD+, Initiatives REDD+, Initiatives alignés, Initiatives vertes							<u>Peut avoir une incidence sur le MCD et dans la détermination des accès</u>
Faut-il enregistrer les projets REDD+ qui sont intégrés dans les programmes juridictionnels REDD+ ?							
Faut-il enregistrer les initiatives REDD+ qui sont intégrés dans les programmes juridictionnels REDD+ ?							
Y-aura-t-il un seul responsable pour la saisie des données dans le cadre de programme juridictionnel ou est ce que la saisie sera confiée à chaque « sous projet ».							
Est-ce qu'un gestionnaire de programme peut donner des accès au système à des gestionnaires de projet sous sa tutelle							
Le cadre logique et le cadre de résultat pour les programmes juridictionnels doivent-ils inclure l'ensemble des proxys							<u>Oui peu avoir incidence dans le MCD</u>
Plusieurs investissements REDD fonctionneront à partir de proxy. Ces proxy seront-ils définis pour chaque investissement et imposés au projet							
Superposition des zones d'activités REDD+ :							
Est-il possible que certaines zones d'activités REDD+ se superposent. Si oui quels types d'activités peuvent être superposables ?							<u>Oui si le SI doit assurer des contrôles</u>

Question	décision		explication	Qui effectue la tâche	Besoins d'établir une procédure spécifique		Contrainte pour design
	Oui	Non			Oui	non	
Est-ce qu'une zone d'activité REDD peut se superposer à un permis minier en phase d'exploration sans que le porteur de projet soit associé au titulaire du permis. Est-ce que toute surface de permis minier en phase d'exploration doit être soustraite des périmètres d'un projet.							<u>de supervision de surface et émettre des alertes</u>
Est-ce qu'une zone d'activité REDD peut se superposer à un permis minier en phase d'exploitation sans que le porteur de projet soit associé au titulaire du permis. Est-ce que toute surface de permis minier en phase d'exploitation doit être soustraite des périmètres d'un projet.							
Est-ce qu'une zone d'activité REDD peut se superposer à un permis minier en phase de fermeture (réhabilitation) sans que le porteur de projet soit associé au titulaire du permis							
Est-ce qu'une zone d'activité REDD peut se superposer à un permis forestier							
Est-ce qu'une zone d'activité REDD peut se superposer à un permis pétrolier							
Est-ce qu'une zone d'activité REDD peut se superposer à une aire protégée							
Est-ce qu'une zone d'activité REDD peut se superposer à une zone agro-industrielle							
Y-a-t-il des zones de fuite pour l'ensemble des investissements REDD si non lequel en auront							
Les projets doivent-ils déclarer leurs zones de fuite au moment							

Question	décision		explication	Qui effectue la tâche	Besoins d'établir une procédure spécifique		Contrainte pour design
	Oui	Non			Oui	non	
de l'homologation si non quand doivent t-ils les déclarer							
Les zones de fuite de plusieurs projets peuvent-t-elles se superposer							
Peut-on faire un projet REDD qui entre dans une zone de fuite d'un autre projet							
Par soucis de simplification et éviter de déplacer les pressions hors zone de projet, est ce que le périmètre d'un projet ne devrait pas intégrer l'ensemble des zones (zones d'intervention, zones de fuite, zone d'octroi de crédit carbone)							
Le suivi des performances							
Y-a-t-il d'autres rapports obligatoires à prévoir pour le porteur de projet, si oui lesquels et à quelle fréquence. Est-ce qu'un rapport annuel est adapté étant donné la durée minimale du projet.							Importante car a des incidences importantes dans le Modèle Conceptuel de Données
Y-aura-t-il des vérifications des standards carbone							
Y-aura-t-il des vérifications des productions carbonées							
Y-aura-t-il des vérifications du respect des engagements de performance en lien avec le cadre de résultats							
Y-aura-t-il des vérifications du respect des standards socio-environnementaux							
Pourrait-t-il y avoir des auditeurs externes							
Les auditeurs externes pourront t-il compléter les cadres des résultats notamment par les valeurs mesurées lors des audits							

Question	décision		explication	Qui effectue la tâche	Besoins d'établir une procédure spécifique		Contrainte pour design
	Oui	Non			Oui	non	
Est-ce que des décisions seront prises sur la base des vérifications de performance.							
Quelle peuvent être ces décisions en fonction du nombre, de la qualité ou de la répétition des non-conformités.							
• Mise en demeure / avertissement							
• Mise sous tutelle							
• Retrait d'homologation (prévue à l'arrêt)							
• Autres précisé							
Est-ce que le MOABI est un outil de suivi des performances							
Si oui, le MOABI, fait-il partie du montage institutionnel							
Le MOABI peut-il entrer ces observations dans le système REDD – Qui jugera de la recevabilité des observations / plaintes / revendications							
Si oui, y-aura-t-il un contrôle avant que les observations ne soit publiques – Différentes options possibles							
- Est-ce que le coordonnateur des observateurs est le seul habilité à déposer une observation ?							
- Est-ce que l'observation est immédiatement rendue publique ou doit-elle être validée par une autre personne (si non, qui va être en charge d'approuver cette observation ?)							
- Quelle est la procédure de traitement d'une observation une fois qu'elle est publiée dans le SI REDD ?							
Notification automatisé (alerte) différentes alertes peuvent être envoyées automatiquement à différents utilisateurs							

Question	décision		explication	Qui effectue la tâche	Besoins d'établir une procédure spécifique		Contrainte pour design
	Oui	Non			Oui	non	
<ul style="list-style-type: none"> Rapport contractuel dans les délais 							<u>Oui important pour cerner les fonctionnalités et définir les champs d'information à inclure</u>
<ul style="list-style-type: none"> Rapport contractuel hors délais 							
<ul style="list-style-type: none"> Revendication d'une tierce partie 							
<ul style="list-style-type: none"> Non-respect des objectifs de performance 							
<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de standards environnementaux et sociaux 							
<ul style="list-style-type: none"> Non-conformité identifiée par auditeur 							
<ul style="list-style-type: none"> Etc. à déterminer 							
Gestion des revendications							
Y-aura-t-il un accès qui permet d'envoyer un email à un porteur de projet.							<u>Important pour déterminer la portée du système et la gestion des accès</u>
Est-ce qu'une copie de l'email envoyé au porteur de projet peut-être simultanément transmise à un gestionnaire national							
Est-ce qu'il peut y avoir un système de revendication anonyme							
Est-ce que chaque revendication doit être traitée.							
Est-ce qu'un system de traitement des revendications doit être développé ex : Une revendication est reçue, son importance est jugée par une personne Y . une explication est demandée au porteur de projet qui a x jours pour répondre, sans réponse dans les délais, la revendication est jugée valide et rendu publique et un contrôle sur site est programmé. Le système lui démontre une statistique des revendications et de leur état de traitement							

Question	décision		explication	Qui effectue la tâche	Besoins d'établir une procédure spécifique		Contrainte pour design
	Oui	Non			Oui	non	
Gestion des accès							
Qu'est ce qui doit être rendu public – A définir pour chaque module							<u>Important pour définir la gestion des accès</u>
Quelle sera la démarche / critère d'accès au système pour la société civile							
Transaction Carbone							
Mode de redistribution des crédits « carbone » - différentes propositions :							<u>Important pour définir la structure du module</u>
Rémunération au prorata de la surface du projet							
Rémunération suivant niveau de pression observée au moment de la réalisation du niveau de référence (taux de déforestation observé dans les 5 ans précédent)							
Rémunération suivant surface et niveau de pression							
Modules complémentaires							
Suivi financier							<u>Modules existants dans SISE Ministère des finances pouvant être intégrés</u>
Passation de marché							
Fiduciaire : Mission supervision et audit							
Fiduciaire : clause datée et conditionnalité							

V.2 LISTE DES UTILISATEURS POTENTIELS ET AUTORISATION

Un tableau avec les utilisateurs potentiels et l'ensemble des modules auxquels ils pourraient avoir accès est donné. Ce tableau est structuré de façon à ce que le lecteur puisse donner aisément son point de vue sur chaque utilisateur potentiel et pour chaque utilisateur retenu, définir la liste des modules auxquels on lui donne accès.

Au sein de chaque groupe d'utilisateur nous reprenons les principaux postes qui sont en lien avec les spécificités du système tel que définie aujourd'hui. Dans un premier temps le lecteur doit définir si le groupe d'utilisateur aura ou non un accès au système par la suite pour chaque poste au sein du groupe, le choix de donner ou non accès à ce poste doit être pris et finalement le

Les utilisateurs	Les modules /info	Droit		Remarques
		écrire	lire	
Grand public	<ul style="list-style-type: none"> Localisation des projets Fiche de projet Taux de décaissement des projets Documents défini comme étant public (standard environnementaux et sociaux) Plainte et réclamation Rendement globaux des investissements (% cumulé de l'ensemble des investissements enregistrés) pour les indicateurs définie pour la stratégie et autres 			
Gestionnaire du SI-REDD Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
Registraire Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module	oui		
	Enregistrement investissement			
	Analyse de conformité avec stratégie REDD			
	Identification de l'investissement			
	Cadre logique et composante			
	Cadre de résultats			
	Sauvegardes environnementales et sociales			
	Gestion documentaires			
	Performance carbone			
	Suivi environnemental			
	Mission supervision et audit			
	Web Mapping			
	Reporting			
	Autres homologations			
	Administration des droits d'accès			
Suivi financier				
Passation de marché				
Fiduciaire : Mission supervision et audit				
Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
Assistant registraire Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module	oui		
	Enregistrement investissement			
	Analyse de conformité avec stratégie REDD			
	Identification de l'investissement			
	Cadre logique et composante			

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
	Passation de marché				
	Fiduciaire : Mission supervision et audit				
	Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
Organisme nationale de Gestion REDD+ Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>					
Coordonnateur /Directeur Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module	oui			
	Enregistrement investissement				
	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Chargé de projet Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module	oui		
Enregistrement investissement					
Analyse de conformité avec stratégie REDD					
Identification de l'investissement					
Cadre logique et composante					
Cadre de résultats					
Sauvegardes environnementales et sociales					
Gestion documentaires					
Performance carbone					
Suivi environnemental					
Mission supervision et audit					
Web Mapping					
Reporting					
Administration des droits d'accès					

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
		Suivi financier Passation de marché Fiduciaire : Mission supervision et audit Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Expert Carbone Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Module oui Enregistrement investissement Analyse de conformité avec stratégie REDD Identification de l'investissement Cadre logique et composante Cadre de résultats Sauvegardes environnementales et sociales Gestion documentaires Performance carbone Suivi environnemental Mission supervision et audit Web Mapping Reporting Autres homologations Administration des droits d'accès Suivi financier Passation de marché Fiduciaire : Mission supervision et audit Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Expert sauvegarde environnement Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Module oui Enregistrement investissement Analyse de conformité avec stratégie REDD Identification de l'investissement Cadre logique et composante Cadre de résultats Sauvegardes environnementales et sociales Gestion documentaires Performance carbone Suivi environnemental Mission supervision et audit Web Mapping Reporting Autres homologations Administration des droits d'accès Suivi financier Passation de marché Fiduciaire : Mission supervision et audit Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Expert sauvegarde sociale Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Module oui Enregistrement investissement Analyse de conformité avec stratégie REDD Identification de l'investissement Cadre logique et composante Cadre de résultats Sauvegardes environnementales et			

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques	
			écrire	lire		
	sociales Gestion documentaires Performance carbone Suivi environnemental Mission supervision et audit Web Mapping Reporting Autres homologations Administration des droits d'accès Suivi financier Passation de marché Fiduciaire : Mission supervision et audit Fiduciaire : clause datée et conditionnalité					
Porteur de Projet PRIVÉ / MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ (MODE)					oui <input type="checkbox"/>	Non
Coordonnateur /Directeur Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module oui Enregistrement investissement Analyse de conformité avec stratégie REDD Identification de l'investissement Cadre logique et composante Cadre de résultats Sauvegardes environnementales et sociales Gestion documentaires Performance carbone Suivi environnemental Mission supervision et audit Web Mapping Reporting Autres homologations Administration des droits d'accès Suivi financier Passation de marché Fiduciaire : Mission supervision et audit Fiduciaire : clause datée et conditionnalité					
DAF Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module oui Enregistrement investissement Analyse de conformité avec stratégie REDD Identification de l'investissement Cadre logique et composante Cadre de résultats Sauvegardes environnementales et sociales Gestion documentaires Performance carbone Suivi environnemental Mission supervision et audit Web Mapping Reporting Autres homologations Administration des droits d'accès Suivi financier Passation de marché					

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
		Fiduciaire : Mission supervision et audit			
		Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Directeur opération		Module	oui		
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement			
		Analyse de conformité avec stratégie REDD			
		Identification de l'investissement			
		Cadre logique et composante			
		Cadre de résultats			
		Sauvegardes environnementales et sociales			
		Gestion documentaires			
		Performance carbone			
		Suivi environnemental			
		Mission supervision et audit			
		Web Mapping			
		Reporting			
		Autres homologations			
		Administration des droits d'accès			
		Suivi financier			
		Passation de marché			
		Fiduciaire : Mission supervision et audit			
		Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
R P Marché		Module	oui		
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement			
		Analyse de conformité avec stratégie REDD			
		Identification de l'investissement			
		Cadre logique et composante			
		Cadre de résultats			
		Sauvegardes environnementales et sociales			
		Gestion documentaires			
		Performance carbone			
		Suivi environnemental			
		Mission supervision et audit			
		Web Mapping			
		Reporting			
		Autres homologations			
		Administration des droits d'accès			
		Suivi financier			
		Passation de marché			
		Fiduciaire : Mission supervision et audit			
		Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Comptable		Module	oui		
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement			
		Analyse de conformité avec stratégie REDD			
		Identification de l'investissement			
		Cadre logique et composante			
		Cadre de résultats			
		Sauvegardes environnementales et sociales			
		Gestion documentaires			

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
		Performance carbone			
		Suivi environnemental			
		Mission supervision et audit			
		Web Mapping			
		Reporting			
		Autres homologations			
		Administration des droits d'accès			
		Suivi financier			
		Passation de marché			
		Fiduciaire : Mission supervision et audit			
		Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Expert évaluation	suivi-	Module	oui		
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement			
		Analyse de conformité avec stratégie REDD			
		Identification de l'investissement			
		Cadre logique et composante			
		Cadre de résultats			
		Sauvegardes environnementales et sociales			
		Gestion documentaires			
		Performance carbone			
		Suivi environnemental			
		Mission supervision et audit			
		Web Mapping			
		Reporting			
		Autres homologations			
		Administration des droits d'accès			
		Suivi financier			
		Passation de marché			
		Fiduciaire : Mission supervision et audit			
		Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Expert environnement social	/	Module	oui		
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement			
		Analyse de conformité avec stratégie REDD			
		Identification de l'investissement			
		Cadre logique et composante			
		Cadre de résultats			
		Sauvegardes environnementales et sociales			
		Gestion documentaires			
		Performance carbone			
		Suivi environnemental			
		Mission supervision et audit			
		Web Mapping			
		Reporting			
		Autres homologations			
		Administration des droits d'accès			
		Suivi financier			
		Passation de marché			
		Fiduciaire : Mission supervision et audit			
		Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Ministère de l'environnement		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
Ministre Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module	oui			
	Enregistrement investissement				
	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
Passation de marché					
Fiduciaire : Mission supervision et audit					
Fiduciaire : clause datée et conditionnalité					
S.G Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module	oui			
	Enregistrement investissement				
	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
Passation de marché					
Fiduciaire : Mission supervision et audit					
Fiduciaire : clause datée et conditionnalité					
Directeur de la DDD Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module	oui			
	Enregistrement investissement				
	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
		Web Mapping			
		Reporting			
		Autres homologations			
		Administration des droits d'accès			
		Suivi financier			
		Passation de marché			
		Fiduciaire : Mission supervision et audit			
		Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Agent de la DDD		Module	oui		
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement			
		Analyse de conformité avec stratégie REDD			
		Identification de l'investissement			
		Cadre logique et composante			
		Cadre de résultats			
		Sauvegardes environnementales et sociales			
		Gestion documentaires			
		Performance carbone			
		Suivi environnemental			
		Mission supervision et audit			
		Web Mapping			
		Reporting			
		Autres homologations			
		Administration des droits d'accès			
		Suivi financier			
		Passation de marché			
		Fiduciaire : Mission supervision et audit			
		Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Ministère des finances Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>					
Ministre		Module	oui		
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement			
		Analyse de conformité avec stratégie REDD			
		Identification de l'investissement			
		Cadre logique et composante			
		Cadre de résultats			
		Sauvegardes environnementales et sociales			
		Gestion documentaires			
		Performance carbone			
		Suivi environnemental			
		Mission supervision et audit			
		Web Mapping			
		Reporting			
		Autres homologations			
		Administration des droits d'accès			
		Suivi financier			
		Passation de marché			
		Fiduciaire : Mission supervision et audit			
		Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
SG		Module	oui		
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement			
		Analyse de conformité avec stratégie			

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	REDD Identification de l'investissement Cadre logique et composante Cadre de résultats Sauvegardes environnementales et sociales Gestion documentaires Performance carbone Suivi environnemental Mission supervision et audit Web Mapping Reporting Autres homologations Administration des droits d'accès Suivi financier Passation de marché Fiduciaire : Mission supervision et audit Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Coordonnateur CSPP⁴ Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Module oui Enregistrement investissement Analyse de conformité avec stratégie REDD Identification de l'investissement Cadre logique et composante Cadre de résultats Sauvegardes environnementales et sociales Gestion documentaires Performance carbone Suivi environnemental Mission supervision et audit Web Mapping Reporting Autres homologations Administration des droits d'accès Suivi financier Passation de marché Fiduciaire : Mission supervision et audit Fiduciaire : clause datée et conditionnalité			
Chargé de projet CSPP Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Module oui Enregistrement investissement Analyse de conformité avec stratégie REDD Identification de l'investissement Cadre logique et composante Cadre de résultats Sauvegardes environnementales et sociales Gestion documentaires Performance carbone Suivi environnemental Mission supervision et audit Web Mapping			

⁴ Cellule de Suivi des Projets et Programmes (Ministère des Finances)

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
	Passation de marché				
	Fiduciaire : Mission supervision et audit				
	Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
PARTENAIRES TECHNIQUE ET FINANCIER Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>					
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module	oui			
	Enregistrement investissement				
	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
Passation de marché					
Fiduciaire : Mission supervision et audit					
Fiduciaire : clause datée et conditionnalité					
TEAM TASK LEADER (TTL) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module	oui			
	Enregistrement investissement				
	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
Passation de marché					
Fiduciaire : Mission supervision et audit					
Fiduciaire : clause datée et conditionnalité					

Les utilisateurs	Les modules /info	Droit		Remarques
		écrire	lire	
EXPERT PASSATION MARCHÉ DE Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module oui			
	Enregistrement investissement			
	Analyse de conformité avec stratégie REDD			
	Identification de l'investissement			
	Cadre logique et composante			
	Cadre de résultats			
	Sauvegardes environnementales et sociales			
	Gestion documentaires			
	Performance carbone			
	Suivi environnemental			
	Mission supervision et audit			
	Web Mapping			
	Reporting			
	Autres homologations			
	Administration des droits d'accès			
	Suivi financier			
Passation de marché				
Fiduciaire : Mission supervision et audit				
Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
EXPERT EN ENVIRONNEMENT Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module oui			
	Enregistrement investissement			
	Analyse de conformité avec stratégie REDD			
	Identification de l'investissement			
	Cadre logique et composante			
	Cadre de résultats			
	Sauvegardes environnementales et sociales			
	Gestion documentaires			
	Performance carbone			
	Suivi environnemental			
	Mission supervision et audit			
	Web Mapping			
	Reporting			
	Autres homologations			
	Administration des droits d'accès			
	Suivi financier			
Passation de marché				
Fiduciaire : Mission supervision et audit				
Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
Réseau d'observateur (type MOABI) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
Coordonnateur Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Module oui			
	Enregistrement investissement			
	Analyse de conformité avec stratégie REDD			
	Identification de l'investissement			
	Cadre logique et composante			
	Cadre de résultats			
	Sauvegardes environnementales et sociales			
	Gestion documentaires			
	Performance carbone			
	Suivi environnemental			

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
	Passation de marché				
	Fiduciaire : Mission supervision et audit				
	Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
Observateur mandaté	Module	oui			
Oui <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement				
Non <input type="checkbox"/>	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
	Passation de marché				
	Fiduciaire : Mission supervision et audit				
	Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
Observateur mandaté non	Module	oui			
Oui <input type="checkbox"/>	Enregistrement investissement				
Non <input type="checkbox"/>	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
	Passation de marché				
	Fiduciaire : Mission supervision et audit				
	Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
Société civile	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
	Module	oui			
	Enregistrement investissement				

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
	Passation de marché				
	Fiduciaire : Mission supervision et audit				
	Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
Auditeur externe	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
	Module	oui			
	Enregistrement investissement				
	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
	Passation de marché				
	Fiduciaire : Mission supervision et audit				
	Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				
Acheteur carbone	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
	Module	oui			
	Enregistrement investissement				
	Analyse de conformité avec stratégie REDD				
	Identification de l'investissement				
	Cadre logique et composante				
	Cadre de résultats				
	Sauvegardes environnementales et sociales				
	Gestion documentaires				
	Performance carbone				
	Suivi environnemental				
	Mission supervision et audit				

Les utilisateurs	Les modules /info		Droit		Remarques
			écrire	lire	
	Web Mapping				
	Reporting				
	Autres homologations				
	Administration des droits d'accès				
	Suivi financier				
	Passation de marché				
	Fiduciaire : Mission supervision et audit				
	Fiduciaire : clause datée et conditionnalité				